Ville de
Bruay-La-Buissière
Terre de valeurs, ville d'avenir

Mairie de Bruay-La-Buissière
Place Henri Cadot
BP 23 - 62701 BRUAY-LA-BUISSIERE
Service : Vie associative
Affaire suivie par : Stéphanie BOUDRINGHIN

Tél. : 03.21.64.56.00
associations@bruaylabuissiere.fr

Mesdames et Messieurs les Présidents(es)
des Associations,

Réf : LP/MD/JP/SB
Objet : Dossier de demande de subvention 2024

Bruay-La-Buissière, le 17 novembre 2023

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, la publication du « Dossier de demande de subvention 2024 » à destination des Associations.

Je souhaite réaffirmer mon soutien aux Associations qui participent à l'animation de notre commune, et vous remercie pour votre investissement dans le monde associatif.

Comme chaque année, la participation financière de la Ville sera conditionnée au programme d'animations prévu au bénéfice du territoire et de ses habitants.

A ce titre, je vous invite à télécharger le dossier de demande de subvention 2024 sur le site internet de la Ville à cette adresse : http://bruaylabuissiere.fr/vie-associative/

Le dossier est à retourner dans mes services pour le : **12 janvier 2024 au plus tard**. Une version papier peut également vous être remise par le Service Vie Associative.

Je vous prie de croire, **Mesdames, Messieurs**, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Cordialement,

M. Ludovic PAJOT,

MAIRIE DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE 62700

Maire de Bruay-La-Buissière
Conseiller Départemental du Pas-de-Calais